



Les Angles, le 9 septembre 2023

COMPTE RENDU DE LA REUNION MENSUELLE 5 septembre 2023

26 personnes présentes : voir feuille d'émargement ci-jointe.

18 personnes excusées : voir feuille d'émargement ci-jointe.

ACTIVITE PASSEE

- ❖ **Mercredi 7 juin** 9 heures 30, visite guidée **de l'abbatiale de Saint-Gilles** avec l'Office de Tourisme, puis déjeuner au restaurant *Le Provençal*. Après le déjeuner, visite guidée du **Château d'Espeyran**. Cette journée à laquelle ont participé une vingtaine de personnes a été très réussie. Vous pouvez télécharger le diaporama de cet évènement réalisé par Sylvie Martin, en utilisant le lien ci-dessous :

<https://drive.google.com/file/d/1C7tUeJAIZOTkwdxHeYeyXeyuMB9GNHeQ/view?usp=sharing>

- ❖ **Vendredi 23 juin** s'est déroulée la fête annuelle du village qui a rencontré un bon succès. Plus de 80 personnes y ont participé. La prestation très diversifiée du disc-jockey, a favorisé une ambiance détendue et familiale de la soirée. Le repas, en particulier le gigot, ont été très appréciés.
- ❖ **Samedi 17 juin**, sortie organisée par Catherine Rubin :
 - Visite guidée privatisée l'Oppidum d'Ambrussum près de Lunel, site archéologique majeur situé sur l'ancienne *Via Domitia*. Un pique-nique tiré du sac a été pris à Ambrussum qui a mis à disposition un patio avec tables et chaises.
 - La visite guidée l'après-midi, à partir de 15 heures, du musée de l'usine Perrier de Vergèze et de sa source, a complété la journée.

Malgré la chaleur, cette journée à laquelle ont participé une vingtaine de personnes a été très réussie. Vous pouvez télécharger le diaporama de cet évènement en utilisant le lien ci-dessous :

https://drive.google.com/file/d/1if3Ck0ViYGDOfU_48I174SjDbkXr-PgV/view?usp=sharing

- ❖ **Dégradation dans le sentier des plantes**

Une fois de plus une dégradation dans le sentier des plantes durant l'été (piquets arrachés...) a été constatée. Les services techniques ont été alertés et feront le nécessaire dans les meilleurs délais. Laurent Daquai a pris bonne note de cette information dommageable.

- ❖ **Charte du vieux village**

À la suite d'une rencontre entre Jean-Luc Fourrier et Monsieur le Maire, le conseil d'administration de l'association a décidé de prendre en charge le sujet : civisme, maintenance des voiries et propreté des rues.; de l'échange de correspondance, il ressort qu'un certain nombre de points ont été retenus ; voir documents en annexe.



Marie-Christine POUCHELON évoque le principe d'un WC payant à installer dans le nouveau parking.

Laurent DAQUAI répond qu'il s'agit d'un problème de positionnement. La mairie a d'autres idées. Laurent explique que le terrain du futur parking rue Voltaire est déjà acquis et qu'il va être aménagé, mais il ne sera pas imperméabilisé.
Ce parking sera ouvert au moment des JP à titre de test.

À la suite d'une question sur les murs en parpaing brut, Laurent DAQUAI répond qu'il s'agit d'une obligation légale à revêtir les clôtures depuis un an. Toutes les personnes concernées de la commune ont reçu un courrier.

❖ **France Bleu.**

Myriam GILLARD est intervenue deux fois sur France BLEU pour mettre en valeur notre village et les Journées du Patrimoine

❖ « **De l'assiette à la terre** »

Il s'agit d'un projet consistant à recycler les déchets alimentaires de la cantine. Ce projet a été initié par Françoise Blanc, responsable du Conseil municipal des jeunes, pour sensibiliser les écoliers sur l'importance du tri et du recyclage dans les cantines. Il a été présenté au Grand Avignon pour trouver des financements, sélectionné et financé à 100 % par le Grand Avignon. Laurent Daquai a contribué à cette récompense qui fait l'objet d'un film que vous pouvez visionner sur Youtube, à l'adresse suivante

[De l'assiette à la Terre, itinéraire du déchet alimentaire. - YouTube](#)

ou télécharger en utilisant le lien ci-dessous :

<https://drive.google.com/file/d/186gFYLZclJoIGb38D4L9QfNxm8UZ-5PL/view?usp=sharing>

Ce document est destiné aux jeunes publics et surtout à être communiqué à l'ensemble des écoles du Grand Avignon, comme outil de travail au cours de l'année.

Il n'est pas possible d'appliquer ce projet aux journées du patrimoine.

Jean-Luc Fourrier propose de passer ce film pendant les journées du patrimoine dans la salle au-dessus du four banal sous réserve que la mairie apporte le matériel nécessaire à la projection.

Laurent DAQUAI indique que c'est possible et se rapprochera du président pour le mettre en place.

À noter par ailleurs, fin 2023, il n'y aura plus de collecte dans le vieux village des déchets verts. Il va y avoir une communication du SMICTOM pour les conteneurs.



ANIMATIONS A VENIR

❖ **Journée des associations**

Guy rappelle qu'elle a lieu une année aux Angles et l'autre à Villeneuve. Cette année c'est au forum des Angles de 10 h à 17 h 30.

Les bénévoles ont répondu présents : René Paillet, Geneviève Girard, Jacques et Maryse Simonati, Marie-Christine Pouchelon et Frédérique Van Zeveren.

Cette journée est importante pour faire la promotion pour les JP qui ont lieu la semaine d'après et faire connaître notre association.

Notre stand est placé à l'entrée du gymnase du forum.

❖ **Les évènements en marge des Journées du patrimoine**

Guy indique qu'il y a simultanément deux évènements aux mêmes dates. Nous ne pouvons pas prévoir l'impact sur l'organisation de nos JP :

➤ Samedi 16 : journée mondiale du nettoyage, lancée en 2018 dans 150 pays. 3 organisations se sont déclarées aux Angles : MACDO, une à Fond d'Irac et une autre appuyée par l'agence Laforêt, rue de la Tramontane.

En marge de ces opérations, le vendredi 22 septembre, une collecte des déchets du vieux village, de la mairie et de la poste du village sera effectuée à l'initiative de l'Ecole Jules Ferry :

➤ Semaine du « bien bon » :

Sylvie Martin revient d'un café-presse avec l'Office du Tourisme du Grand Avignon où chaque village a présenté les JP.

L'office du tourisme a annoncé la semaine du bien bon qui est une innovation du Grand Avignon sur tous les jours de la semaine. Pour de plus amples informations, consulter le site internet: www.grandavignon.fr/fr/bien-bon

❖ **Les journées du patrimoine**

➤ Une innovation dans un contexte difficile : le théâtre au lavoir.

C'est une opération compliquée à mettre en œuvre. Le groupe de travail a énormément travaillé sur ce sujet. Tout est sous contrôle. Il y aura 3 représentations de la pièce de théâtre au niveau du lavoir, la pièce dure environ 45 minutes.

Les 3 représentations prévues auront lieu :

- Samedi à 17 h 30
- Dimanche à 11h30
- Dimanche à 15 h 30.

Il faut remercier vivement pour cette opération : Danièle VIRIOT à l'origine du projet qui avait vu cette pièce. L'idée a été retenue et Sylvie MARTIN a rencontré le directeur d'un théâtre dont nous avons fait connaissance en juin avec les 4 actrices passionnées de théâtre qui ont déjà eu l'occasion de la jouer. Cela va mettre en valeur le lavoir qui n'est pas forcément visité puisqu'il faut « descendre ». Nous allons mettre en place des véhicules pour permettre aux personnes qui ont des difficultés, pour descendre et pour remonter.

Aucune inscription n'est nécessaire pour assister au spectacle. Une soixantaine de places sont disponibles.



Jean-Luc souligne que le lavoir a été nettoyé, l'eau est propre, limpide.

Le Président indique que les grilles du lavoir avaient été scellées et que les services techniques ont eu beaucoup de difficultés pour les démonter. Elles seront remises plus tard dans la saison et sous l'eau.

➤ Contraintes budgétaires

Elles sont très pénalisantes pour notre association et nous ont obligés de réduire la voilure de notre manifestation. Les Journées du Patrimoine ne commencent que le samedi après-midi, la prise en charges des repas pour un certain nombre de bénévoles a été supprimée, ainsi que la chasse au trésor et l'apéritif.

On a voulu conserver un certain nombre de prestations importantes, notamment le manège (présent seulement le dimanche) qui attire beaucoup de monde, et nous avons dû faire des réductions dans tous les domaines.

Nous avons préparé notre budget longtemps à l'avance et avons pris des engagements auprès de nos prestataires de façon à être assuré de leur participation. C'est seulement après que nous avons été informé que le budget avait été réduit.

Joël SALVAN intervient : le conseil d'administration a eu des positions difficiles pas toujours prises à l'unanimité par rapport aux restrictions imposées par Monsieur le Maire. L'organisation des JP, c'est une délégation de la mairie à l'association. Tout à l'heure il a été dit que « 1 euro investi dans la culture, c'est 3 euros dans le futur ». On peut se poser des questions quant au choix municipal. Dans la revue du conseil municipal, il est indiqué un excédent de 1 million d'euros avec report sur l'exercice 2023. Par rapport au choix municipal, la culture n'est pas privilégiée dans le village. Je tiens à le faire noter.

Réponse de Laurent DAQUAI : ce choix fait est de limiter la hausse des impôts. Encore cette année nous n'augmentons pas les impôts, et ceci depuis une dizaine d'années ce qui nécessite des choix drastiques et compliqués. Sans dégagements des excédents, nous ne pourrions pas faire les routes, divers travaux... Effectivement le budget consacré à la culture est peu important. Certaines manifestations ont été supprimées. Un des premiers à l'avoir subi, c'est mon projet que je vous avais présenté : le passeport du civisme. J'ai rendu les armes et laissé le budget à d'autres activités.

➤ Les bénévoles

Michel LEDUC a préparé un tableau pour vous inscrire sur une période de 2 heures.

À noter par ailleurs qu'au niveau des bénévoles qui ne pouvaient jamais profiter des visites, l'Office du Tourisme du Grand Avignon s'est engagé à en organiser, en dehors des JP, pour les bénévoles et les adhérents des associations.



➤ Communication

La communication est un point essentiel auquel nous attachons une attention toute particulière. On rencontre toujours des personnes qui disent ne pas être au courant. Ce type de problèmes n'est pas spécifique à notre association.

Les points clés sont les suivants :

- Comme cela a été indiqué auparavant, participation de Sylvie Martin à un café-presse avec l'Office du Tourisme du Grand Avignon.
- Distribution d'un grand nombre de flyers : marché des Priades, commerçants des Priades, journée des associations des Angles, marché du jeudi de Villeneuve lez Avignon, journée des associations à Avignon...cette action se poursuit.
- Envoi de flyers à divers médias, journaux, radios, télé.
- Invitation à l'attention de Monsieur le maire et des élus pour l'inauguration le samedi 16 à 11h45.
- Information sur Comm'Une Actu, sur le site national des JP et la publication de l'Office de Tourisme du Grand Avignon

➤ Informations diverses

Ouverture du bar et du restaurant (LA TONNELLE) samedi à 12h. dans le jardin de l'église. Menu restaurant 18 €. Pas de réservation possible.

Pas de réservation pour le pain et les brioches.

❖ **Dimanche 10 septembre - balade commentée du village**

Cette balade sur les sentiers du patrimoine, des plantes et des peintres, est assurée par Marie-Christine et Michel Leduc, dans le cadre des Escapades Nature du CPIE du Gard. Il n'y a plus de place disponible.

❖ **Dimanche 1er octobre - Urban Trail**

Il sera fait **appel aux bénévoles** pour assurer la fonction de « signaleurs » en charge de la bonne orientation des coureurs et de leur sécurité. Le problème du marquage au sol du parcours du trail à la peinture dans la section traversant le village rue de la République reste très visible, en particulier sur le béton désactivé a été signalé au cours d'une réunion d'information le 13 juin. Les organisateurs ont assuré que le problème a été réglé



SORTIES ET CONFERENCES A VENIR

❖ Conférence A Daudet

L'association qui avait proposé de faire une conférence sur Alphonse Daudet n'est plus en mesure d'assurer cette prestation. Un autre conférencier a été contacté. Nous attendons sa réponse.

❖ Visite de Montpellier

Des contacts ont été pris avec l'office de tourisme de Montpellier afin de progresser dans ce projet. La période envisagée est avant fin octobre L'intention de participer a été demandée aux adhérents présents. Se faire connaître auprès de Marie-Christine Pouchelon (06 81 17 54 91).

❖ Nos adhérents ont du talent

Peut-on envisager une conférence de nos membres ?

- René Paillet ?
- Laurent Cas ?
- Jacques Morieux ?

DIVERS

- ❖ Joël Salvan nous informe qu'il sera absent jusqu'à la fin de l'année.
- ❖ Lundi 18 septembre à 15 h . - Salle Boris Vian - Conférence de Michel Sancho sur Ramses II et la bataille de Qadesh, organisée par l'ADPR.

TOUR DE TABLE

Pas de commentaires.

PROCHAINE DATE DE REUNION

Réunion mensuelle mardi «3 octobre à 10 heures, salle Boris Vian au Forum des Angles.

Liste des annexes :

- Feuille d'émargement
- Courrier adressé à M. le Maire
- Réponse de M. Le maire
- Mail de remerciements à M . le maire

Michel Leduc

Guy Mesrobian



LES AMIS
DU VIEUX VILLAGE
DES ANGLÉS

REUNION MENSUELLE DU 5 SEPTEMBRE 2023

10 heures, salle Boris Vian au Forum des Angles

PERSONNES PARTICIPANTES

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
BOURRET	Josianne	SALVAN	Jail
DEVIGNE	Florence	Juanet	Jeanne
STOUANI	Jorge	Jeanne	Jean Luc
DIRANT	Jocumine	Josée	Nicliete
RICHARD	Alain	MARTIN	Sylvie
CAS	Leurent	Moulin	Françoise
CAS	Colette		
SANCHO	Michel		
PAILLET	RENE		
TESSIER	René		
FREZET	Genevieve		
DAOUAI	Laurant		
Rubin	Car.		
VAN ZEVEREN	Fredérique		
MORIEUX	Marie Christine		
MORIEUX	Jacques		
MESROBIAN	Guy		
POUCHELON	Raouï chaim		
CHEVRANT-BRETON	Ghislaine		
COQUEREL	Dominique		

Personnes excusées

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
HOUBART	Claudine	De LANNOY	Françoise et Thierry
KOWALSKI	Yves et Anne	GILLARD	Myriam
LEDUC	Michel	Lechard	Antoine
BONNEFOY	Michel	Arnoud	Michel
MALGRAS	Béatrice	Boubila	Claude
ARNES	Francine	Séraphine des	Dominique
Abner	Sizou	SALVAN	Marie-Claude
BRUDOVITCH		FRANJJI	Madi



LES AMIS
DU VIEUX VILLAGE
DES ANGLES

Monsieur Paul MELY
Maire de LES ANGLES
1 Avenue Jules FERRY
30133 Les ANGLES

Les Angles, le 23 juin 2023

Objet :

Monsieur le maire,

Pour faire suite à la conversion que vous avez eue avec Jean-Luc Fourrier, membre de notre association, nous reprenons ses propos et soutenons cette initiative individuelle.

Dans ses statuts, L'association « *Les Amis du Vieux Village des Angles* » a plusieurs objets parmi lesquels nous souhaitons mener une action importante :

- La défense et l'amélioration du cadre de vie du Vieux Village des Angles et de son environnement naturel.
- La défense et la mise en valeur du patrimoine architectural, historique et environnemental du village.

Nous constatons malheureusement un manque de respect du patrimoine du vieux village dû selon nous à un manque de civisme de certains habitants et une maintenance à améliorer au niveau des voiries et de la propreté des lieux.

En ce qui concerne le développement de meilleurs comportements civiques, nous suggérons la rédaction par la commune d'une charte de « bonne conduite », à faire connaître aux habitants du village et aux visiteurs. Elle pourrait préciser, entre autres :

- L'obligation de dissimuler les climatiseurs installés en façade ou au sol, par des caches appropriés afin de les fondre dans leur environnement.
- Le stationnement des véhicules uniquement dans les zones prévues à cet effet.
- Le respect des jours et heures de dépôts des sacs poubelles des particuliers, afin d'éviter de les voir déchiqueter par des chiens ou des chats errants.
- Le ramassage des déjections canines dans des sacs prévus à cet effet et dépôt dans les poubelles publiques.
- Le nettoyage et désherbage réguliers des pieds de façade et des pas de porte par les habitants
- L'obligation aux propriétaires concernés de ne pas laisser un mur ou une façade non finie.
- Le rappel de l'interdiction de laisser les chiens divaguer.

En ce qui concerne la maintenance des voiries et la propreté des lieux, nous suggérons :

- La remise en état des calades dont certains galets sont descellés et représentent un danger pour les piétons.
- Le désherbage et le nettoyage réguliers des rues et des calades.
- L'installation d'au moins une cabine de toilettes publiques (place de l'Église ou futur parking ?).
- L'installation de conteneurs à poubelles clôturés pour permettre le dépôt de sacs poubelles (place de l'Église, porte de la Brèche ?).
- L'extension au vieux village de la campagne « *un trottoir n'est pas un crottoir* »

Cette charte de bonne conduite pourrait être distribuée à tous les habitants du vieux village dans le cadre de la protection de notre héritage et de notre patrimoine, et être accompagnée d'un rappel sous forme de panneaux pour les visiteurs.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le maire, en l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le conseil d'administration,
Le président
Guy Mesrobian



VILLE
DE
LES ANGLÉS
30133



Les Angles, le 29 juin 2023

Monsieur MESROBIAN

LES AMIS DU VIEUX VILLAGE

Direction des Services Techniques
Réf : AV/CC – 232
Affaire suivie par : Alexandra VAUDOLON
Tél : 04.90.25.50.74
Mail : service.technique@lesangles30.fr

Objet : Charte de bonne conduite

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier du 23 juin 2023, relatif à votre proposition d'adoption d'une charte de « bonne conduite » pour inciter aux comportements civiques. Je vous informe être favorable à la plupart des mesures que vous suggérez mais je ne souhaite pas formaliser ces prescriptions au travers d'une charte.

Je tiens toutefois à vous préciser que le désherbage des pieds de façade ne peut être imposé tant que ces végétaux ne constituent pas une gêne. Ils permettent au contraire de favoriser le développement de la biodiversité en ville.

Par ailleurs, je vous confirme que les galets descellés seront repris cet été. De plus, des panonceaux seront installés à plusieurs endroits régulièrement concernés par le problème des déjections canines. Sensible à la question des nuisances visuelles occasionnées par les climatiseurs sur les façades extérieures, l'instauration d'une réglementation spécifique pour leur camouflage est à l'étude.

Afin d'évoquer le sujet de l'installation de containers à poubelles clos, je vous invite à vous rapprocher de la Directrice des Services Techniques, Mme Alexandra VAUDOLON.

Enfin, je suis au regret de vous informer que je ne suis pas favorable à la mise en place de cabines de toilettes publiques supplémentaires, étant donné la proximité des WC situés au jardin du presbytère qui peuvent être mis à disposition lors des manifestations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Paul MELY

Monsieur le maire,

Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, nous tenons à vous remercier pour les actions qui vont être engagées comme, par exemple, la réfection des calades.

Nous voudrions néanmoins attirer votre attention sur le nécessaire désherbage régulier des escaliers du village pour un problème de sécurité des piétons. Par ailleurs, l'installation de toilettes publiques nous semble quand même se justifier par la présence de nombreux visiteurs du village tout au long de l'année. Du fait que les toilettes existantes (jardin du presbytère, four banal, ancienne mairie) ne sont pas accessibles en permanence, la montée du Valadas, le sentier des plantes, et certaines rues sont utilisés... à cette fin. Il arrive même aussi que des habitants soient sollicités.

Nous ferons part de votre réponse aux adhérents lors de notre prochaine réunion mensuelle et ne manquerons pas de revenir vous, si nécessaire, en fonction de leurs réactions et éventuelles propositions.

En vous renouvelant nos remerciements, je vous prie de croire, Monsieur le maire, l'expression de ma considération.

**Pour le conseil d'administration,
Le président**